



SOLIDARITÉ • DURABILITÉ • RESPONSABILITÉ

Le Mouvement Libéral entre en campagne : statuts, programme et candidature de Valérie Dittli au Conseil d'État

Le Mouvement Libéral, fondé le 2 septembre à Mézières par Mme Jaqueline Bottlang-Pittet, M. Luigi Mancini et M. Yannick Escher, franchit aujourd'hui une étape décisive. Il rend publics ses statuts et son programme pour les élections cantonales, et annonce la candidature de Valérie Dittli au Conseil d'État. Trois actes, une seule ambition : porter au gouvernement et au Grand Conseil vaudois une politique de liberté, de mérite et de responsabilité, tournée vers ceux que la vie politique oublie trop souvent, la classe moyenne qui travaille et le monde agricole qui nourrit le canton.

Cette ambition procède de l'article 3 des statuts : liberté individuelle, propriété, mérite, attachement aux institutions établies, une tradition vaudoise née de la Régénération de 1830, que le mouvement entend faire vivre plutôt que commémorer. Sa conviction tient en une phrase : aucun capital ne se consume sans appauvrir les générations qui suivent. Le programme en identifie quatre, financier, environnemental, social et humain, qu'il entend transmettre intacts, sinon accrus, sans jamais sacrifier l'un à l'autre : voilà ce que le Mouvement Libéral appelle une prospérité durable. À la classe moyenne, il promet un allègement réel du barème fiscal et une politique du logement qui facilite l'accession à la propriété ; au monde agricole, garant de la souveraineté alimentaire, un allègement des contraintes administratives.

Cette conviction se décline en onze engagements. Au Grand Conseil : alléger l'impôt sur le travail via une réforme des barèmes, l'épargne et la transmission ; défendre le pouvoir d'achat de la classe moyenne ; simplifier les démarches administratives pour les citoyens, les PME et le monde agricole ; renforcer l'autonomie communale ; voter des budgets équilibrés ; faciliter l'accession à la propriété tout en protégeant le patrimoine paysager. Au Conseil d'État, avec Valérie Dittli : concentrer l'administration sur ses missions essentielles et rechercher l'efficacité par la numérisation des procédures ; garantir une sécurité de proximité ; défendre une école exigeante fondée sur le mérite, de l'obligatoire à l'UNIL, avec un apprentissage érigé en voie d'excellence ; garantir, avec un CHUV solide, l'accès aux soins sur tout le territoire ; conduire une transition énergétique locale et non punitive ; recréer le lien entre le monde agricole et l'assiette.

« Ce que nous présentons n'est pas un catalogue de promesses, c'est une charte que nous appliquerons y compris quand elle dérangera », a déclaré Luigi Mancini, président du Mouvement Libéral. Onze engagements, quatre capitaux, un programme : le Mouvement Libéral ne demande pas qu'on le croie sur parole, mais qu'on le juge sur sa constance à dire, avant l'élection comme après, exactement la même chose.

*Contact presse : Luigi Mancini, président du Mouvement Libéral, 079/743.30.77
<https://mouvement-liberal.ch>*